



RESTAURATION D'UNE ZONE HUMIDE FAVORABLE À LA REPRODUCTION DU BROCHET DANS LE VAL DE SAÔNE

Retour d'expérience d'actions pour les zones humides des vallées du Rhône et de la Saône

MAÎTRE D'OUVRAGE

Fédération départementale de pêche
du Rhône et de la métropole de Lyon



« La restauration de cette prairie inondable a permis le retour du brochet et plus largement de la biodiversité. Cette opération a également fait rimer santé publique et restauration des milieux aquatiques, en renforçant la protection d'un captage d'eau potable. Sa réussite est le résultat des synergies possibles entre chasseurs, pêcheurs, agriculteurs et collectivités locales »

Alain Lagarde, Président
Fédération de pêche du Rhône
et de la métropole de Lyon



Localisation de la frayère de Quincieux

SURFACE RESTAURÉE

2,7 hectares

DATE DE RÉALISATION

Septembre 2013 -
Octobre 2014

LOCALISATION

Région Rhône-Alpes
Département du Rhône
Commune de Quincieux

TYPE D'OPÉRATION

Restauration d'une frayère à
brochets

TYPE DE MILIEU

Prairie humide

OCCUPATION DU SOL

Ancienne culture de maïs
reconvertie

COÛT TOTAL

208 800 €

LE PROJET EN BREF

Dans le Val de Saône, la Fédération de pêche du Rhône a réhabilité une parcelle cultivée en maïs et a mis en place une gestion saisonnière des niveaux d'eau. L'objectif ? Rendre à ce site son caractère de prairie humide et inondable afin qu'il retrouve ses fonctions écologique, hydraulique et biogéochimique (protection de la ressource d'eau potable).

POURQUOI CE PROJET ?

Lors d'une prospection, à l'occasion de la crue le 6 mars 2007, des brochets adultes ont été observés dans la dépression, prouvant le potentiel du site pour la reproduction de cette espèce. Par ailleurs, la commune de Quincieux se trouve dans une aire d'alimentation de captage prioritaire.

Ainsi le projet de restauration de cette prairie humide est né d'un double enjeu : biodiversité avec l'aménagement d'un habitat pour le brochet, et qualité de l'eau avec la protection du captage d'eau potable. Au gré des concertations, les enjeux floristiques, faune terrestre, agricoles et paysagers ont renforcé la pertinence du projet.



Brochet adulte

OBJECTIFS VISÉS	ACTIONS MENÉES
Convertir une parcelle de maïs en prairie humide	Acquisition de la parcelle et mise en place d'un contrat de prêt à usage avec un exploitant
<p>Favoriser la fraie du brochet :</p> <p>1. Restaurer la végétation 2. Protéger la frayère 3. Adapter le profil topographique du site à la ponte</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Débroussaillage pour ouvrir le milieu (250 m²) et ensemencement des berges avec un mélange de semences adaptées, collectées dans les prairies humides voisines - Construction d'une haie latérale pour filtrer les intrants du champ de maïs voisin 1 - Terrassement des berges en pente douce pour obtenir un gradient de berge en herbes favorables à la ponte quelque soit le niveau d'eau
4. Augmenter la fréquence de submersion de la frayère (le niveau d'eau doit être entre 20cm et 1m durant au moins 40 jours, entre fin février et début mai)	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une dépression dans le prolongement de la dépression existante 2 - Concertation, calage et mise en œuvre d'un accord sur la gestion de la submersion avec les agriculteurs locaux
Permettre la dévalaison des brochets vers la Saône	Curage du fossé de connexion 3
Favoriser le retour d'une biodiversité spécifique des prairies humides	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de la haie latérale dans la longueur du site - Plantation d'espèces végétales spécifiques des prairies humides 4
Protéger le champ de captage d'eau potable situé à proximité	Accord pour un arrêt des traitements phytosanitaires sur la parcelle exploitée (prairie pâturée ou fauchée sur la partie haute du site)

LES INFOS CLÉS

10 000 m³

C'est la quantité de terre évacuée pour recréer la frayère et permettre une immersion plus fréquente. Les oeufs et les alevins bénéficient maintenant de meilleures chances de survie.

+ 50%

C'est l'augmentation de la fréquence de connexion entre la frayère et la Saône depuis les travaux, estimée entre les mois de février et avril.

192 poissons

C'est le résultat de la pêche électrique d'inventaire dans la frayère de Quincieux en mai 2016, soit 2 ans après les travaux. Parmi un cortège de dix d'espèces, on compte plus de 30% d'ablettes et près de 15% de gardons, ainsi que plusieurs brochets.

SUIVI PISCICOLE

Sur ce site, après 2 années de suivi, plusieurs brochets ont été inventoriés en mai 2016 (malgré un débit moyen de la Saône). Ce résultat est positif sachant que la reproduction du brochet est généralement efficace 2 années sur 5 pour la survie de l'espèce. Ce constat est à comparer avec l'absence de brochet dans les sites naturels à proximité.





IDÉES À RETENIR

Fonctionnement du site au rythme des crues :

- La solution retenue pour cette restauration a été de ne pas poser d'ouvrage pour contrôler les niveaux d'eau : la connexion et la submersion du site a été calée topographiquement par rapport à la Saône (approche statistique pour une submersion en moyenne 2 années sur 5). Cette solution permet un fonctionnement plus naturel et moins de gestion.

L'importance de la concertation :

De 2008 à 2013, la Fédération de pêche a mené une phase de concertation importante avec :

- le propriétaire initial pour l'acquisition de la parcelle par la Fédération de pêche du Rhône,
- l'administration en charge de l'eau potable, le propriétaire et l'exploitant du champ de captage pour mettre en œuvre les moyens permettant de garantir la protection de la ressource en phase travaux,
- l'exploitant de la parcelle restaurée pour ajuster les termes du contrat de prêt à usage ,
- les exploitants voisins pour la gestion de la submersion (voir ci dessous).

Préserver les cultures sans assécher la frayère :

- Il existait un ouvrage hydraulique présent avant l'opération de restauration, sur le fossé qui relie la zone humide à la Saône. Des règles de gestion de la vanne ont été établies pour préserver les cultures et assurer la submersion de la frayère et la circulation du brochet pendant sa période de reproduction

De multiples enjeux :

- Ce projet s'est construit autour de multiples enjeux : fonctionnement de la zone humide, reproduction du brochet, usage agricole, corridor écologique, qualité de l'eau potable.



1 Construction d'une haie latérale pour protéger la frayère des intrants du champ voisin



2 Création d'une dépression par terrassement



3 Curage du fossé connectant la frayère et la Saône sur 180 m²



4 Le semis en partie basse comprend des graminées adaptées à la submersion et des héliophytes

BILAN

Quatre ans après les travaux, les suivis témoignent du fonctionnement de la frayère. La poursuite des suivis piscicoles et la mise en place d'inventaires et de suivis hydrauliques permettront de compléter ce premier bilan.

PERSPECTIVES

- Entretien de la partie basse du site dans le cadre du contrat avec l'agriculteur : mise en pâture et débroussaillage manuel pour maintenir le milieu ouvert.
- Inventaires faunistique et floristique
- Suivi hydraulique

AVANT...

ET APRÈS !



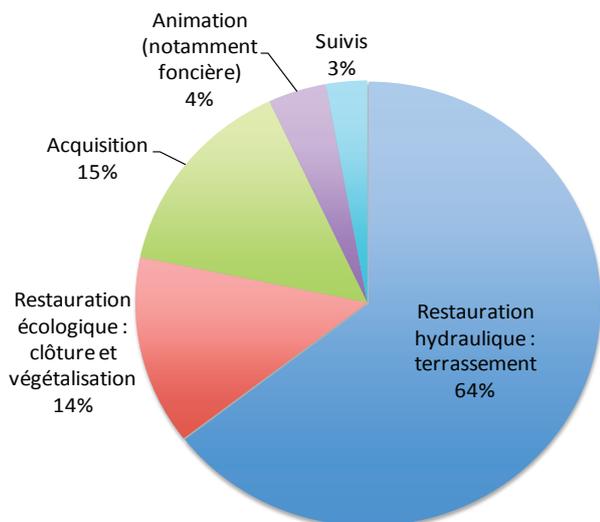
Etat de la frayère en 2012, avant travaux : l'eau est contenue dans un fossé de la parcelle labourée



Etat de la frayère en 2016 : on observe une végétation importante et un étalement latéral de la lame d'eau

BUDGET ET PARTENARIATS

RÉPARTITION DES COÛTS DU PROJET



PARTENAIRES FINANCIERS



Commune de Quincieux



POUR EN SAVOIR PLUS



Pierre Gacon
Fédération départementale de pêche du Rhône
pierre.gacon@peche69.fr
04 72 18 01 84